

Compte-rendu de la Commission de Suivi de Site

du 2 décembre 2020

du syndicat VALOR' AISNE à GRISOLLES

La réunion est présidée par Monsieur Joël DUBREUIL, sous-préfet de SOISSONS, assurant l'intérim de la sous-préfecture de CHATEAU THIERRY.

Personnes présentes :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

- Clément PARADOWSKY, maire de GRISOLLES
- Marc JOASEM, adjoint au maire de GRISOLLES
- Stéphane FRERE, maire de BONNESVALYN
- Jean Marc POIGNANT, conseiller municipal de EPAUX BEZU
- Patricia BORDIER, conseillère municipal de EPAUX BEZU

REPRÉSENTANTS DE L'EXPLOITANT :

- Marc COUTEAU, vice Président de VALOR' Aisne
- Claude JACQUIN, vice Président de VALOR' Aisne
- Eric DELHAYE, Président de VALOR' Aisne
- Jérôme LITTIERE, directeur de VALOR' Aisne
- Véronique PETIT, ingénieure de VALOR' Aisne
- Dorothée DEVOS, directrice d'unité opérationnelle Sud Aisne VALNOR (groupe VEOLIA)

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- Françoise PREVOST, association Vivre à GRISOLLES
- Sébastien HINCELIN, association Vie & Paysages

REPRÉSENTANTS DES SERVICES DE L'ÉTAT :

- Monsieur Joël DUBREUIL, Sous Préfet de SOISSONS
- Fabrice JACQUES, secrétaire général de la sous préfecture de CHATEAU THIERRY
- Christophe HEYMAN, ARS
- Jenny POIRETTE, DDT unité ICPE
- Manuela ARRIBAS, DDT unité ICPE
- Pascal DE SAINT VAAST, DREAL UD02
- Virginie HONNONS, DREAL UD02
- Jean-François WUILLEMAIN, DREAL UD02

Ordre du jour:

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 6/12/2019
- 2) Présidence et bureau de la CSS
- 3) Bilan d'activité de Valor'Aisne
- 4) Actions de la DREAL
- 5) Questions diverses

Monsieur le sous-préfet ouvre la séance par un tour de table des personnes présentes.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CSS DU 6 DECEMBRE 2019

En l'absence de remarques, le compte-rendu de la précédente CSS est approuvé.

2 – PRESIDENCE ET BUREAU DE LA CSS

L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2019 prévoit :

- la nomination d'un président par le Préfet, sur proposition de la commission,
- la nomination du bureau de la CSS, composé d'un représentant par collège, chacun de ces représentants étant proposé par les membres de son collège.

Chaque collège communiquera le nom de son représentant lors de la prochaine CSS.

3 – PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE VALOR' AISNE

Mme DE VOS (VALNOR) présente le bilan d'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux depuis la dernière commission.

Mme PETIT (VALOR'Aisne) complète la présentation.

L'exploitation du site a été ralentie, mais a pu se poursuivre lors des périodes de confinement.

La couverture des alvéoles n°7 et 8 a été terminée, et une membrane (coût de 100 k€) a été mise en place sur le flanc de l'alvéole n°6. Un technicien a été embauché pour optimiser la gestion du biogaz

Un bureau d'études spécialisé devait venir en juillet dernier, afin de former le jury de nez sur l'odeur et non son ressenti ; cette intervention sera reportée si possible en janvier 2021.

La présentation est jointe au présent compte-rendu.

4 – PRÉSENTATION DES INSPECTIONS ET DES ACTIONS DE LA DREAL

M. WUILLEMAIN rappelle les missions de la DREAL et présente le bilan des actions de l'inspection depuis la dernière commission.

La dernière échéance de l'arrêté de mise en demeure du 8 août 2019 a été respectée par VALOR'Aisne.

L'inspection réalisée le 5 juin 2020 a porté sur la thématique tri / transit / regroupement : le centre exploité réalise uniquement le regroupement de déchets triés à la source ; les plaintes liées aux odeurs ont également été abordées lors de cette inspection.

Le projet « bioréacteur », déposé par VALOR'Aisne cette année, a été instruit et fait l'objet de l'arrêté complémentaire le 3 novembre 2020. La liste des codes déchets non dangereux admissibles est actualisée par cet arrêté.

La présentation est jointe au compte-rendu.

5- QUESTIONS DIVERSES

Le fonctionnement de la plateforme de signalements des odeurs est abordé : des statistiques ne semblent pas pertinentes (nombre de plaintes par plaignants), alors que le nombre de jours de signalements n'est pas disponible. Des maires indiquent qu'ils synthétisent des plaintes reçues, mais que l'actualisation des constats sur une journée n'est pas toujours possible.

L'émission d'odeurs générées lors de travaux étant prévisible, il est demandé à VALOR'Aisne de rechercher toute solution permettant de confiner ou traiter ces odeurs à la source.

La réalisation d'une Interprétation de l'État des Milieux (IEM) est suggérée par l'ARS ; VALOR'Aisne a pris contact avec un bureau d'études, qui propose de caractériser des polluants bio-accumulés dans des végétaux témoins, placés en périphérie du site ; le protocole de suivi sera présenté dès que possible à l'ARS, la DREAL et des représentants des associations de protection de l'environnement membres de la CSS ; le

détail du protocole validé sera présenté à la prochaine commission, planifiée pour juin 2021.

En l'absence de question supplémentaire, la réunion est close à 11H30.

Le sous-préfet,
Joël DUBREUIL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name.

